

INSCRIPTIONS 2024-2025

www.sjbagb.com – secretariat@sjbagb.com



Pour la saison 2024-2025, les dossiers d'inscriptions vont se présenter sous la même forme, depuis la dématérialisation des licences par la Fédération des dernières années. Par conséquent, la procédure de création et de renouvellement sera la suivante :

► Etape N°1 - Inscription Club :

Le **Dossier Club SJBAGB** (ci-après) :

- Fiche d'Inscription SJBAGB (avec autorisation parentale) complétée et signée
Veillez à lisiblement et correctement orthographier l'adresse e-mail (indispensable pour la suite)
- Charte SJBAGB complétée et signée
- Règlement de la Cotisation⁽¹⁾ suivant la catégorie + Assurance⁽²⁾ (*ne sera pas encaissé avant septembre*)

A retourner COMPLET dans les plus brefs délais

Permanences : jeu 20.06 - 17H30-18H15 avant l'AG Gymnase Jean Damien

ven 28.06 / mer 03.07 / mar 09.07 – 17H30-19H Gymnase Jean Damien

ou sous enveloppe, Boîte aux lettres Gymnase Jean Damien 17 bis rue Victor Hugo St Jean Bds

NB : Le Formulaire FFBB avec Certificat Médical ou Questionnaire de Santé ne doivent pas être rendus, vous devez absolument conserver ces documents car ils vous seront demandés lors de la validation.

► Etape N°2 - Validation de l'E-Licence :

Après vérification du dossier club, chaque licencié recevra **un e-mail envoyé par FBI l'invitant à compléter et valider sa licence** grâce au lien fourni.

ATTENTION : utiliser Mozilla ou Chrome (Internet Explorer étant un navigateur obsolète, non supporté)

Lors de ce processus (dont vous trouverez un descriptif sur le site internet du club), vous aurez à compléter et remplir vos informations personnelles* et également à fournir les pièces justificatives suivantes :

- Formulaires FFBB (ci-après) comprenant :
 - Certificat Médical complété et signé (**OBLIGATOIRE : nouveau licencié, jeune surclassé, renouvellement dont le certificat médical date de plus de 3 ans**)
ou Questionnaire de Santé complété et signé (SUFFISANT : jeune non surclassé, renouvellement dont le certificat médical date de moins de 3 ans – cf listing)
 - Certificat Surclassement complété et signé (**OBLIGATOIRE pour les jeunes dernière année de catégorie**)
- Pièce d'Identité (**OBLIGATOIRE pour tous les adultes et pour une création ou une mutation**)
- Photo d'Identité (photo cadrée décente et récente type photomaton - au format numérique)

** Obligation de saisir un représentant légal avec nom, prénom, mail et téléphone pour tous les mineurs. La ou les adresses mails indiquées sur le portail FFBB seront celles utilisées pour les mailings internes du club, veillez à bien les compléter, en particulier pour les parents séparés.*

NB : Pour avoir accès à cette étape de validation, il est impératif de rendre le dossier club complet et d'être à jour dans le règlement de sa cotisation.

► Etape N°3 - Réception de la Licence :

Le club puis le comité départemental contrôlent tour à tour le dépôt de licence afin de qualifier le licencié. Lorsque c'est fait, le licencié reçoit **un e-mail envoyé par FBI contenant la version .pdf de sa licence.**

En cas de difficultés ou de questions supplémentaires, vous pouvez nous contacter par retour de ce mail ou en vous adressant à l'un de nos volontaires : Floriane (06.72.61.36.02)



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2024-2025

17 bis, rue Victor Hugo 42650 SAINT JEAN BONNEFONDS
Mail : secretariat@sjbagb.com

Merci de bien vouloir compléter correctement et lisiblement cette fiche (penser à vérifier si mail et téléphone sont bien exacts)
Y joindre le règlement de la cotisation ainsi que la charte du club signée.
Après validation du dossier d'inscription club, chaque licencié devra valider informatiquement sa propre licence.

Les dossiers non renseignés ou incomplets ne seront pas pris en compte et retournés.
MERCI à tous de respecter le travail des bénévoles du club.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	AUTORISATION PARENTALE
<input type="checkbox"/> Joueur <input type="checkbox"/> Coach <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> Dirigeant	Je soussigné, responsable légal,
Nom :
Prénom :	Père, Mère ou Tuteur* certifie avoir autorisé l'enfant :
Date de naissance :/..../..... Lieu.....
Adresse :	Né le/..../.....
.....	À signer une licence pour SJBAGB au titre de la saison
Téléphone portable :/..../...../...../.....	2024-2025 et autorise les responsables et
E-mail :	accompagnateurs du club à le transporter pour toutes
N° de Pass région :	les manifestations et à lui faire donner les premiers
Profession :	soins en cas de nécessité.
Pour les mineurs profession des parents :	Fait àle/..../.....
- mère :	Signature
- père :	
Autorise le club SJBAGB à utiliser les images fixes ou audio visuelles sur lesquelles figure le licencié susmentionné, sur tous supports (internet, réseaux sociaux, écrans vidéos, document promotionnels et ou publicitaire), pour la durée la plus longue prévue par la loi.	* rayer les mentions inutiles

COTISATIONS⁽¹⁾ (assurance A comprise)⁽²⁾

Catégorie	U7 2018 2019 2020	U9 2016 2017	U11 2014 2015	U13 2012 2013	U15 2010 2011	U18 2007 2008 2009	U21 2004 2005 2006	Séniors 2003 et avant	Loisirs Ouvert à tous
Tarif <i>Jusqu'au du 15/07</i>	130€	155€	155€	165€	165€	180€	180€	180€	110€
Tarif <i>au-delà du 15/07</i>	140€	165€	165€	175€	175€	190€	190€	190€	120€

Règlements & Assurances :

Paiement par : chèques, espèces, coupons sport* ou chèques vacances* (*+5€ Frais de Gestion ANCV)
Merci d'établir vos chèques à l'ordre de SJBAGB en précisant au dos le nom du/des licencié(s).
En cas de règlement en plusieurs fois, noter au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées (maximum décembre 2024)
Sur justificatif Pass région 30€ remboursés pour les lycéens (ou équivalent proposé par la Région)
 Souhaite un justificatif du règlement de la cotisation

- ⁽¹⁾ Une remise de 10% s'applique sur la ou les licences supplémentaires d'une même famille :
Vous devez régler la cotisation de la catégorie la plus haute en totalité, et appliquer 10% sur les suivantes.
Exemple pour une famille ayant pour licenciés un joueur Senior, un U13 et un U9 : 180€ + (165€ - 10%) + (155€ - 10%) = 468€
- ⁽²⁾ Pour chaque renouvellement de licence il y a obligation de prendre une assurance :
Pour tous les Jeunes et Dirigeants l'option A est suffisante et est compris dans le prix de la cotisation.
Concernant les Seniors, à chacun de choisir suivant ce que prend en charge sa mutuelle prise à titre personnelle (indemnités journalières en cas d'accident et d'arrêt de travail prolongé).

 Compris dans votre cotisation :
Accès GRATUIT à la Soirée du Club pour le licencié (hors repas)

Permanences licences, avant l'AG au Gymnase Jean Damien : jeu 20.06 17H30-18H15
Et au Gymnase Jean Damien de 17H30-19H : ven 28.06 / mer 03.07 / mar 09.07
ou **SOUS ENVELOPPE NOMINATIVE** dans la boîte aux lettres du club, située à l'entrée du Gymnase Jean Damien
www.sjbagb.com – secretariat@sjbagb.com



CHARTRE DU CLUB

Le club de **Saint Jean Bonnefonds Avant Garde Basket** entend promouvoir une éthique sportive et associer son image aux valeurs de **Plaisir et Convivialité, Fair-Play et Esprit Associatif, Compétitivité et Performance**.

Pour mener à bien cet objectif, le club a choisi de se doter de la présente Charte qui s'applique à tous les licenciés du club **joueurs, entraîneurs, dirigeants** ainsi qu'aux **parents** des plus jeunes qui devront en relayer le contenu à leurs enfants. Chaque personne désireuse de prendre ou renouveler une licence dans notre structure doit en prendre connaissance et la signer au moment de la remise de son dossier.

Tout signataire de la Charte est associé à l'image du club aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Par conséquent, il doit avoir un comportement exemplaire et représenter le club avec la plus grande dignité.

ENTRAINEMENT ET MATCH :



- Etre à l'heure au rendez-vous, et changer avant le début de la séance
- Avertir en cas d'absence, le plus tôt possible
- Avoir une tenue adaptée, basket d'intérieur, sa propre gourde ou bouteille, retirer les bijoux
- Respecter les équipes présentes avant (attendre sans ballon le début de son entraînement/match)

- Respecter le matériel mis à disposition, le sortir, le ranger
- Etre attentif et respecter les consignes données par l'entraîneur
- Donner le meilleur de soi-même au service de l'équipe
- Encourager ses coéquipiers en restant uniquement concentré sur ce qui se passe sur le terrain
- Ne pas provoquer les adversaires, ne pas répondre aux provocations
- Ne pas discuter les décisions de l'arbitre et du coach, respecter les bénévoles
- Tout comportement inadapté occasionnant des sanctions au club, celui-ci se réserve donc le droit d'en faire assumer les conséquences financières par le responsable ou son représentant légal (montant des amendes disponibles sur demande)
- Toute faute technique entrainera une action supplémentaire du licencié pour le bien du club et des autres licenciés



- Remercier les arbitres, la table de marque et saluer les adversaires
- Veiller à laisser un banc et un vestiaire propre pour les équipes évoluant après
- Pour les mineurs, attendre qu'un adulte le récupère à l'intérieur, à l'heure

VIE DU CLUB :

Notre association fonctionne majoritairement grâce aux bénévoles et aux bonnes volontés, aussi pour que notre structure soit pérenne il faut que chacun de nos licenciés et son entourage s'investissent pour :



- Assurer l'arbitrage (à partir de U13) et les rôles de tables de marque en s'inscrivant sur le tableau
- Participer à la rotation pour l'entretien des maillots, la préparation des goûters d'après-match et à la tenue des tables de marque
- S'intéresser à la vie du club via le site internet ou les réseaux sociaux, ainsi qu'aux résultats et au parcours des autres équipes, assister aux matchs et encourager toutes les catégories
- Participer et s'investir dans l'organisation des manifestations sportives et extra-sportives du club

- Nommer un parent référent de l'équipe visant à aider le coach dans la gestion de l'extra-sportif, avec pour missions :
 - Assurer la communication entre le club et les licenciés, relayer les informations
 - Organiser les déplacements, et les tours de rôle maillots et goûter
 - Organiser la tenue de la table de marque en s'assurant de la présence d'un marqueur et d'un chronométrateur (nécessité d'avoir 3 à 4 personnes formées par équipe)



Fait à : _____ le : ____/____/____ - Signatures précédées du nom et prénom
Le Président Le Joueur Et son Représentant Légal
Emmanuel MOLIN _____